

SPÉCIALITÉ « ESPACES VERTS ET NATURELS »

ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

NOTE OBTENUE : 16 / 20

Commune de Techniville
Service Espaces Verts

le 15 avril 2021

Rapport technique
à l'attention du directeur des services d

Ref ; plan national santé-environnement 2015-2019

Avec le confinement de l'année 2020, les français ont réalisé l'importance d'une simple sortie au parc pour leur santé. Aujourd'hui, six français sur dix souhaitent des investissements sur les espaces verts en priorité. Ils ont donc conscience que le végétal, ou la nature en ville, a un impact important pour leur bien-être. Dans une première partie, nous expliquerons en quoi les parcs et jardins ont un impact sur la santé et le lien social. Puis, dans un deuxième temps, nous évoquerons les enjeux écologiques dans les espaces verts liés à la santé.

I. Vers des espaces végétalisés qui améliorent la santé et le lien social

A. Comment les espaces verts augmentent le capital santé

Dans un rapport ASTERES de mai 2016 réalisé pour l'UNEP, il est montré comment les espaces verts sont un levier pour la santé. Nous pouvons retenir que grâce aux surfaces végétalisées, les douleurs au dos diminuent de 34%, l'anxiété de 31% et l'asthme de 23% notamment. De plus, une augmentation de 10% des surfaces végétalisées permettra non seulement d'augmenter l'espérance de vie des citoyens (plus 5 ans) mais surtout, cela aura pour effet de baisser les dépenses de santé (-94 millions d'euros).

Les espaces verts ont de multiples effets sur la santé et ce à travers différents vecteurs. Ils permettent des rencontres, de se détendre, améliorent notre cadre de vie, offrent un terrain pour pratiquer une activité physique. A travers ces vecteurs, différents effets sont constatés : santé physique améliorée avec une diminution des pathologies respiratoires et cardiovasculaires entre autre. L'action se fait également sur la santé mentale avec une baisse du stress et des cas de dépression. Il y a donc un lien avéré entre écologie et santé.

Pour renforcer ces effets, la ville de Poitiers a mis en place des « jardins de soins ». Ces espaces verts, créés pour des seniors souffrant de troubles psychiatriques, permettent la stimulation globale de ces individus. Ils s'inscrivent pleinement dans un plan de soins aux patients.

B. Un renforcement du lien social

Une fonction importante que nous pouvons attribuer aux espaces verts est la lutte contre la solitude. En effet, nous pouvons citer notamment l'exemple des jardins partagés créés à Brest et dans plusieurs villes françaises. Ces espaces permettent aux habitants d'exprimer leurs initiatives. Ils permettent l'échange, et la rencontre, ainsi que la construction d'un projet végétal commun par quartier.

La pratique d'activités physiques dans les parcs est également un accélérateur du lien social. Nous pouvons, afin de proposer des activités en libre accès, installer des agrès de plein-air, comme l'a fait la ville de Lyon entre autre. Ces agrès, en fonction de leur emplacement, permettent également d'augmenter la socialisation des personnes âgées. Il est intéressant de noter que depuis 2015, des subventions sont accessibles pour l'installation d'agrès, via le conseil départemental. Ces équipements multiples et variés, mais groupés, remettent au goût du jour le « parcours santé ».

Un autre exemple intéressant à relater est celui de la ville de La Rochelle, qui en se dotant de fermes pédagogiques a permis l'accueil de 2500 élèves par an. Ainsi, les plus jeunes, grâce à des activités qui les socialisent, découvrent les enjeux écologiques du jardin.

Les enjeux sanitaires dans les espaces verts sont également liés à des données écologiques.

II. La santé des habitants liée à la des enjeux écologiques

A. La lutte contre les îlots de chaleur urbains et les pollutions

Les îlots de chaleur urbains, lieux qui voient augmenter fortement les températures estivales, notamment à cause d'un manque de végétalisation combiné à une forte urbanisation, peuvent engendrer jusqu'à +7.5% voire +10° par rapport à d'autres quartiers d'une même ville. L'impact sur la santé des habitants est donc indéniable. Pour lutter contre ce phénomène, il faut bien sûr végétaliser mais le faire en exploitant toutes les surfaces possibles, même petites, est plus efficace.

C'est ainsi que la ville de Paris, avec son « permis de végétaliser » semble adopter une stratégie intéressante. Il permet à un maximum d'habitants de réaliser un projet de végétalisation en ville.

En opposition aux îlots de chaleur, il y a les îlots de fraîcheur, que la ville de Lyon développe en plantant notamment des essences de plus en plus adaptées au réchauffement climatique. De 150 espèces d'arbres en 1994, ils sont passés à 265 en 2016. Il faut également augmenter la diversité végétale.

Un apport important des espaces verts sur les enjeux écologiques est la captation carbone. Ainsi, les surfaces végétalisées rendent un service écosystémique aux villes et aux habitants. Les espaces verts font que le territoire puisse être [mot illisible] aux effets du réchauffement planétaire.

En exploitant le foncier délaissé et en le dépolluant, les villes améliorent les conditions environnementales des habitants.

B. Prise en compte des plantes allergènes et des plantes toxiques

La végétalisation en ville peut aussi avoir des effets néfastes qu'il faut prendre en compte. Ainsi, les allergies saisonnières liées aux pollens se développent en milieu urbain. Des solutions peuvent être trouvées dès la conception d'espaces verts en choisissant soigneusement les espèces végétales.

Le RNSA a produit un guide méthodologique qui aide à prendre en compte la composante santé dans le choix des espèces. Il faut tenir compte de leur potentiel allergisant et donc par exemple éviter l'implantation d'un alignement unique de bouleau et mixer les essences.

Les plantes toxiques sont également souvent présentées dans les parcs et jardins. Pour éviter un maximum d'accidents, il convient d'adopter certaines stratégies comme : la sélection de plantes non toxiques, l'étiquetage des plantes, et bien sûr mettre à disposition dans les lieux concernés le numéro du centre antipoison.

En conclusion, le développement et la rénovation d'espaces verts doit aujourd'hui prendre en compte les enjeux sanitaires mais aussi environnementaux. La conception de nouveaux espaces est donc à réfléchir avec soin.